

ABONNEMENTS
S'adresser à M. Ch. CLAESEN, éditeur
Rue du Jardin Botanique, 26
LIÈGE

ADMINISTRATION
Boulevard du Hainaut, 139
Bruxelles

L'ÉMULATION

PUBLICATION MENSUELLE DE LA SOCIÉTÉ CENTRALE

D'ARCHITECTURE DE BELGIQUE

ANNONCES & RÉCLAMES
A FORFAIT
S'adresser à M. Ch. CLAESEN, éditeur
Rue du Jardin Botanique, 26
LIÈGE

DIRECTION — RÉDACTION
Rue des Quatre-Bras, 5
Bruxelles

— DÉPOSÉ — BUREAUX : BOULEVARD DU HAINAUT, 139, BRUXELLES — DÉPOSÉ —

— 43 —

SOMMAIRE

Exposition nationale d'Architecture (suite). E. ALLARD.
Société Centrale d'Architecture de Belgique. — Art
et construction. X. — Œuvres publiées. — Concours. —
Concours des hospices civils de Liège. — Archéologie.
Des femmes architectes. — Faits divers.

L'Exposition nationale d'Architecture

(SUITE.)

Dans la cinquième classe nous avons à citer aussi le projet de Casino pour Blankenberghe, de M. A. LECLOUX, dont les plans de distribution sont bien étudiés et les façades présentent de sérieuses qualités.

Nous ne parlerons des œuvres nombreuses exposées par M. A. MENESSIER, que pour les rappeler aux renaissancistes à tous crins. Cet architecte s'était signalé, au début de sa carrière, par des constructions où, à côté des qualités qui dénotent un artiste de goût et d'étude, on découvrait une personnalité, une originalité incontestable.

En présence de certaines œuvres exposées par M. Menessier, nous nous voyons forcés de nous demander si c'est une gageure, s'il n'y a pas parti pris de s'écarter de toutes les idées reçues, d'aller à l'encontre des exigences de la science du constructeur et de la logique sans laquelle il n'y a pas d'art architectural possible.

Nous ne saurions trop déplorer que, pour sacrifier à un regrettable engouement qui n'aura pas plus de durée que la mode, et aura pour conséquence de rejeter l'art architectural dans le chaos, la confusion et l'ignorance qui caractérisent l'art architectural du XVIII^e siècle, des artistes, dont comme l'est M. Menessier, se laissent aller à tous les écarts d'une imagination vive, incontestablement, mais à laquelle nous voudrions voir ce frein de la logique et du bon sens qui constituent le goût en architecture.

Et nous regrettons surtout de voir des jeunes, comme M. LANDA, s'aventurer à sa remorque dans cette voie sans issue.

M. PARYS fait de la renaissance, mais avec une prudence, une réserve qui nous font croire qu'il se rend compte de ce qu'il y a d'embûches dans ce genre d'architecture.

Nous aimons à citer la série de projets de chalets et l'hôtel kursaal de la Maloya, envoyés par M. JULES RAU.

M. SAMYN a exposé la photographie de la maison qu'il a construite au boulevard Ansapach, cette œuvre sobre et bien étudiée que nous avons publiée, et dont tous nos lecteurs auront remarqué les heureuses combinaisons et l'élégance des détails. Quant à la maison construite boulevard de la Senne, nous constatons que, dans ses œuvres antérieures, l'artiste a vu plus grand.

M. Samyn a envoyé aussi les plans et coupes du temple maçonnique construit à Bruxelles, sous sa direction. Nous ne dirons rien de la distribution, d'ailleurs toute spéciale aux édifices de ce genre, nous constaterons seulement que c'est une remarquable application de la belle et monumentale architecture égyptienne de la grande époque.

Nous avons eu l'occasion de citer M. SCHOY, à propos des gravures et dessins, nombreux autant que précieux, qu'il a confiés à la section rétrospective. Nous citerons encore la curieuse façade de maison du XV^e siècle qu'il expose dans la cinquième classe.

L'un de nos confrères liégeois, M. CHARLES SOUBRE, dont il a beaucoup été parlé, à propos de la nomination d'un professeur à l'Académie des Beaux-Arts de Liège, a exposé la façade principale d'un hôtel avec maison à loyer, construit par lui boulevard Frère-Orban, à Liège, l'une des œuvres les plus

— 44 —

remarquables parmi les constructions élevées récemment dans l'île de Commerce.

A propos de M. THIRION, de Verviers, qui expose les dessins et photographies de trois maisons et de la succursale de la Banque nationale à Verviers, nous résumerons comme suit notre appréciation : toutes les œuvres de M. Thirion présentent des qualités sérieuses ; quelques-unes des défauts bien regrettables, surtout dans les détails.

M. CH. TOUSSAINT, de Liège, a envoyé deux façades de constructions élevées boulevard Piercot. Ces œuvres, traitées dans le goût répandu il y a environ 25 ans, ne nous apprennent rien de bien nouveau.

Une étude consciencieuse autant que patiente de l'art égyptien, est le projet de temple maçonnique de M. JOSSE VAN DEN ECKHOUDT qui en expose les plans, façades et coupes. L'extrême préoccupation du détail décoratif nous paraît nuire un peu aux grandes lignes, aux éléments généraux et constitutifs de l'ensemble qui sont traités avec beaucoup d'ampleur.

M. VAN MANSFELD a exposé la façade d'un hôtel construit à Liège. Cette œuvre, dans laquelle on reconnaît une préoccupation du genre dit flamand, offre de belles qualités : l'ampleur des lignes, la sobriété et l'harmonie des détails.

M. O. VAN RYSELBERGHE a envoyé les plans et une photographie de la façade de la charmante habitation qu'il s'est construite, rue Faider, à Bruxelles. C'est un beau morceau d'architecture classique avec une note fantaisiste et élégante, qui en enlève ce qu'il pourrait avoir de sec et de prétentieux.

Dans la cinquième classe (architecture domestique urbaine) nous trouvons classé un projet de parc et une vue perspective de M. l'architecte de jardins L. VANDERSWAELMEN.

C'est une composition dans laquelle nous trouvons réunis les deux types connus sous les noms de jardin anglais et jardin français, c'est-à-dire la préoccupation de l'imprévu que donnent les lignes fantaisistes du tracé d'un parc anglais, joint aux grands effets, aux vastes perspectives données par le tracé à la Le Nôtre.

Nous y constatons une connaissance approfondie des ressources que présentent ces deux méthodes.

La classe d'architecture domestique suburbaine nous présente un certain nombre d'œuvres connues et quelques compositions nouvelles.

Nous avons dit en 1876 ce que nous pensions du projet de château seigneurial de M. J. BAES, présenté au concours ouvert à cette époque par la Société pour l'encouragement des beaux-arts d'Anvers.

Nous avons aussi apprécié en temps opportun les écuries et remises de Rhisnes, que nous avons publiées. A cet envoi M. J. BAES a joint une véranda, ou plutôt une pergola, exécutée à l'avenue Louise, à Bruxelles, et les écuries et remises exécutées à Bexley-Kent, près de Londres.

MM. BOSMANS et VANDELDE ont exposé la façade d'une maison de campagne construite à Boitsfort, et publiée par nous, et la jolie façade méridionale d'une maison de campagne construite, à Vleurgat sous Uccle ; ils y ont joint un très intéressant projet de villa.

Nous mettrons hors de pair la belle campagne construite, à Uccle, près Bruxelles, en 1867, par feu J.-P. CLUYSENÆR (né à Campen, Pays-Bas, en 1811, et mort à Bruxelles le 16 février 1880).

C'est, sans contredit, la meilleure œuvre du maître.

Le projet de château de M. J. FONTEYNE a déjà été exposé (salon de Bruxelles). Nous en avons à cette époque fait ressortir les qualités.

Généralement, dans ces projets de maisons de campagne, dans ces villas dont on expose les des-

— 45 —

sins, nous sommes forcés de constater que l'on sacrifie trop au maniéré et au prétentieux. La plupart de ces maisons de campagne prennent des allures de châteaux seigneuriaux ; nous aimons mieux, à ce point de vue spécial, la villa à Dinant, de M. V. DUMORTIER, les maisons de campagne, villa, etc., de M. A. HANSSENS, les gracieuses et pittoresques compositions de M. J. RAU et les esquisses de maisons de campagne, de M. PAUL SAINTENOY.

Les châteaux construits de 1861 à 1880 par M. SCHADDE, d'Anvers, sont, avec la restauration de la Bourse d'Anvers, ce que nous connaissons de mieux, du professeur de l'Académie royale des Beaux-Arts de la métropole du commerce belge.

Les châteaux de Willebroeck, par M. J. SEGHERS, et de Neufchâteau, par CHARLES TOUSSAINT, — ce dernier nous paraît inspiré de l'œuvre de feu Castermans, — sont deux conceptions qui ne sortent pas d'une honnête moyenne. Nous n'y reconnaissons ni un effort vers une forme nouvelle, ni les écarts d'une imagination surexcitée par la volonté de faire nouveau.

Le projet de château de M. VANDER HAEGEN est traité dans le style adopté généralement en France pour les constructions seigneuriales à la campagne ; il nous rappelle même, c'est sans doute un pur hasard, le château de M. de Rothschild à Genève.

Plus sage, plus sobre est le projet de maison de campagne de M. F. VAN ROELLEN.

Citons pour finir les photographies de constructions élevées par M. J. VAN YSENDYCK, exposées par cet artiste. On y reconnaît ce cachet original et ce caractère très personnel que M. Van Ysendyck sait donner à toutes ses œuvres.

Peu de chose dans la classe d'architecture industrielle ; nous n'y trouverons aucune de ces constructions importantes élevées par nos grandes et riches industries nationales et dont quelques-unes ont un caractère bien personnel et d'une parfaite concordance avec la destination.

Nous citerons diverses installations houillères du bassin de Charleroi, par A. CADOR ; le projet de cité ouvrière de H. CLOSSON, et un entrepôt de M. C. THIRION, de Verviers.

La classe d'architecture militaire contient comme œuvres nouvelles ou relativement récentes, les dessins d'un seul maître, feu PAUWELS. Ce sont les élévations et plans de nombreux bâtiments élevés par lui à Anvers, à Charleroi et à Bruxelles. Sans être d'un mérite transcendant, ces œuvres présentent toutes des qualités sérieuses et un caractère d'une unité singulière qui en fait presque un genre particulier.

M. L. PIRON expose la porte d'Hérenthals, d'après un relevé exécuté pendant la construction de cette œuvre de feu Pauwels.

L'Emulation a publié les deux autres portes : celle de Berchem et celle de Boom.

L'administration communale de Tournai a exposé des dessins de feu RENARD représentant la face vers la ville et celle vers la campagne d'une intéressante porte de ville établie sur l'Escaut à Tournai, au XV^e siècle.

La classe d'architecture funéraire comprend un nombre relativement considérable d'œuvres ; nous constatons qu'il y a un effort dans ce genre d'édifices, une tendance à sortir des chemins trop longtemps battus et rebattus.

Citons d'abord, pour rappel, le superbe projet de campo-santo de M. HENRI BLOMME, première médaille à Anvers 1873, et médaille d'or à Bruxelles 1875.

Comme dans la plupart des œuvres de cet artiste, nous y reconnaissons une incontestable entente du caractère monumental des masses

et des silhouettes et une science en même temps qu'un sentiment profond de l'art du moyen âge.

Ce projet est rendu d'une manière puissante par un dessin au trait relevé d'ombres en hachures à l'encre de Chine.

Le projet de *campo-santo* de M. A. LECLOUX (primé au concours de la Société Centrale d'Architecture en 1879) a aussi très grande, très monumentale allure. Quoique traité dans un style plus fantaisiste, il a cependant le caractère sobre et sévère qui convient à l'asile de la mort.

Le monument érigé sur la tombe du regretté maître J. POELAERT, d'après les dessins de M. J. BENNOIT, dans le cimetière de Laeken, présente un ensemble bien proportionné et une finesse, une distinction rares dans les détails.

Citons encore les projets de tombeaux de MM. A. CADOR, A. DUMONT, THIRION et TOURNAY et le beau projet de monument à la mémoire de feu Warocqué par M. J. DEWAELE.

Dans la même classe, pour finir, nous citerons le projet de *tombeau pour un bienfaiteur de l'humanité* (1^{er} prix à l'exposition des arts industriels de Gand, 1882), par M. PAUL SAINTENY.

Et passons aux œuvres d'un caractère moins sévère, de la section de l'architecture décorative.

Nous y trouvons les beaux projets de chars, œuvres de M. W. GEETS, le savant directeur de l'Académie de Malines, pour la cavalcade de 1875.

Tous ces dessins sont remarquables par une parfaite interprétation des sujets et par leur dessin, sobre, arrêté et cependant gracieux et élégant, autant que vrai.

M. G. DELARABRIE expose un projet de grand escalier d'une très grande allure et d'un style plein de noblesse et d'élégance.

Citons pour mémoire deux cheminées en renaissance dans lesquelles, si nous pouvons constater certains mérites au point de vue de la tradition archéologique, nous ne voyons absolument rien de pratique à notre époque de grâce, d'élégance et de progrès.

M. MENESSIER s'est laissé aller à toute la fantaisie de son imagination, qu'il traduit avec une facilité qui nous paraît l'entraîner quelque peu, dans son projet de salle de bal (vue perspective). Mais la fantaisie de ces dessins n'est rien à côté de celle qui caractérise le projet de salle de séances pour une chambre de commerce et le projet de salle de séances pour un conseil communal de M. A. SCHÖY.

Je me demande comment il serait possible à des gens positifs comme des commerçants et à des gens graves comme des conseillers communaux de discuter avec calme dans un milieu comme celui qui leur est offert pour leurs délibérations.

S'il est une occasion de ne pas oublier le principe : *le beau est la parfaite application des moyens par rapport à leur fin, parce que le beau est la splendeur du vrai*, c'est bien dans l'architecture décorative; aussi, à ces grandes machines d'une fantaisie échevelée, nous préférons les dessins de M. PAUL SAINTENY pour une bibliothèque d'archéologue.

Il n'est personne qui ne se souvienne du charmant *salon flamand* de la fin du XVI^e siècle, installé à l'Exposition nationale de 1880, par M. J. VAN YSENDYCK. C'est en citant cette œuvre que nous terminerons nos appréciations sur la dixième classe et, après avoir signalé dans la 7^e classe, le projet de ventilation et de chauffage, aujourd'hui exécuté au théâtre de la Monnaie par M. G. BORDIAU et les installations houlrières du bassin de Charleroi, de M. A. CADOR, nous passerons dans celle des *travaux d'utilité*.

Dans cette classe se trouve représentées par un dessin d'une simplicité en quelque sorte archaïque, mais d'une parfaite exactitude, les galeries Saint-Hubert de Bruxelles, dues à feu CLUYSENAER, galeries que, d'un avis unanime, on place parmi les plus belles de l'Europe.

M. G. BORDIAU a exposé un vaste dessin perspectif, traité avec une habileté incontestable, donnant l'aspect d'ensemble de rues à établir entre le haut et le bas Bruxelles.

Citons encore les projets bien étudiés de M. LECLOUX de galeries couvertes pour la ville de Verviers, et de M. MENESSIER, pour la transformation (aujourd'hui terminée) du quartier Notre-Dame-aux-Neiges, le beau quartier créé aux étangs d'Ixelles, le dégagement des abords du nouveau Palais de Justice (travail que l'on paraît oublier quelque peu), la création de voies de communication entre la place de la Chapelle et la place du Trône.

Le projet de galeries vitrées carrossables, entre la rue de la Madeleine et la rue de Loxum, l'Université et la rue de la Montagne, peut présenter quelque caractère d'utilité; nous n'y voyons guère de qualités au point de vue monumental qui ne peut cependant être, comme l'agréable, sacrifié à l'utilité.

Certes, il est précieux de voir ainsi les artistes se préoccuper de l'étude de projets d'utilité publique; on a trop souvent laissé à des ingénieurs le soin de tracer les grandes voies de communication et personne n'ignore les résultats fâcheux, souvent

regrettables, auxquels ce système nous a conduit.

Certes, ce n'a jamais été un artiste qui a imaginé et mis en honneur ces interminables tracés de rues en *ligne droite*, dont l'extrémité paraît ne pouvoir être jamais atteinte, où viennent s'engouffrer à plaisir les souffles de Borée qui nous gèlent pendant une partie de l'année, et où pendant l'autre partie, le passant ne peut s'y soustraire aux ardeurs de Phébus.

Nous pensons que, surtout pour ce genre de travaux, les administrations publiques devraient faire appel à tous les artistes; l'idée la plus heureuse au point de vue de l'aspect peut être en même temps la plus ingénieuse et la plus simple au triple point de vue de l'utilité, de l'hygiène et de l'économie.

Pour finir, nous prions nos lecteurs de vouloir bien nous pardonner cette longue étude sur l'Exposition nationale d'architecture de 1883. Nous n'avons pas pu nous empêcher de nous étendre un peu à ce propos, et nous avons eu soin d'écartier certaines appréciations, dont nous vous proposons de faire des études spéciales, considérant que nous ne pouvions réserver à ce travail une étendue plus considérable que celle que, bien malgré nous, nous avons dû lui donner.

E. ALLARD.

Société Centrale d'Architecture

EXCURSION EN NORMANDIE. — Dans la dernière assemblée générale, il a été décidé qu'exceptionnellement et contrairement à l'article 51 du règlement, nos confrères architectes seraient admis à l'excursion en Normandie, au même titre que les autres personnes étrangères à la société. Ils peuvent dès maintenant envoyer leur adhésion au président V. DUMORTIER, boulevard du Hainaut, 139, à Bruxelles.

Pour être admises à cette excursion, les personnes étrangères doivent être présentées par un membre de la Société.

La Société ayant obtenu, par faveur spéciale, de l'administration des chemins de fer de l'Etat belge, de l'Ouest et du Nord français, une réduction de 50 p. c. sur le prix du parcours en 2^e classe express, les frais de transport, d'hôtels, de voitures, de pourboires, de guides, etc., s'élèveront pour les huit jours de voyage, à 210 francs par personne.

Les membres effectifs et honoraires payeront donc 170 fr.; les membres d'honneur, protecteurs et correspondants, 200 fr. et les étrangers, 210 fr.

Ces sommes sont payables : 75 fr., par mandat-poste, en envoyant son adhésion, le reste en or ou en billets de banque français le jour du départ.

Le départ est fixé au samedi 17 mai, à 1 h. 20 m. de l'après-midi, pour arriver au Mans à minuit 34 m.

On visitera successivement :

Le dimanche 18 mai : LE MANS, et VITRÉ, pour arriver le soir à Mont-Saint-Michel.

Le lundi 19 mai : MONT-SAINT-MICHEL; le soir à Avranches.

Le mardi 20 mai : AVRANCHES et COUTANCES; le soir à Bayeux.

Le mercredi 21 mai : BAYEUX et CAEN; le soir à Caen.

Le jeudi 22 mai : CAEN, LISIEUX et TROUVILLE; le soir au Havre.

Le vendredi 23 mai : LE HAVRE et ROUEN; le soir à Rouen.

Le samedi 24 mai : ROUEN; le soir à Paris.

Le dimanche 25 mai : Visite à l'HÔTEL DE VILLE DE PARIS

(permission spéciale) sous la conduite de M. BALLU, architecte

en chef, à l'église N.-D., et départ à 6 h. 20 m. du soir

pour Bruxelles où l'on sera de retour à 11 h. 50 m. du soir.

La Société a reçu, en échange de son journal *l'Emulation*, les bulletins annuels de la *Société régionale des architectes du nord de la France*, et de la *Société des architectes du département de la Seine-Inférieure*; ces brochures sont déposées et peuvent être consultées à la bibliothèque.

La Société a accordé son patronage à l'ouvrage intitulé : *Vestiges de notre art national*, commencé jadis par MM. Colinet et Loran et dont la publication va être reprise régulièrement par la maison Ch. Claesen, de Liège. La première livraison du 4^e volume paraîtra incessamment.

EXCURSION AU PALAIS DE JUSTICE DE BRUXELLES. — Le 9 mars dernier, la Société Centrale d'Architecture a visité le nouveau Palais de Justice, guidée par M. Wellens, inspecteur général des ponts et chaussées, membre d'honneur de la société, Benoît et Engels, architectes, les collaborateurs de Poelaert et les continuateurs de son œuvre. Les visiteurs ont prêté une attention soutenue aux détails toujours si intéressants que M. Wellens a bien voulu leur donner sur la distribution du Palais, les systèmes de construction du dôme et du portique d'entrée; au cours de ces explications, M. Wellens a répondu, avec cette habileté et cette politesse exquise qu'il possède à un haut degré, à certaines observations critiques, présentées par des membres, sur l'aménagement de certains locaux, leur décoration, leur mobilier, la disposition des escaliers qui ne prennent pas naissance dans la salle des Pas-Perdus dont l'utilité semble ainsi diminuée, sur l'architecture intérieure du dôme, etc.

Nous avons beaucoup admiré la colonnade et les escaliers du péristyle qui présentent un aspect vraiment grand, une ampleur de lignes dont nous connaissons peu d'exemples; le grand escalier vers la rue des Minimes, dont les dispositions originales et la combinaison habile des fenêtres produisent des effets de perspective et de lumière aussi charmants qu'inattendus, et malgré les vives critiques quelquefois bien justifiées, il faut le dire, malgré ses défauts même, nous sommes unanimes pour déclarer le Palais de Justice de Bruxelles une œuvre géniale, qui fait honneur non seulement à l'artiste qui l'a conçue, mais aussi à ceux qui, après l'avoir puissamment aidé dans cette tâche, ont bravement assumé les responsabilités de sa continuation et de son achèvement.

Ils ont noblement rempli leur mission et nous sommes heureux de leur rendre ici un légitime hommage.

ART ET CONSTRUCTION

Personne ne songe à prétendre que l'architecture de notre époque soit un art de caractère. Nous avons bien des formes très variées, mais toutes sont connues, si bien qu'on les voit partout une grande quantité de fois. Les besoins nouveaux de notre temps réclament des formes nouvelles; aussi le travail de l'architecte consiste aujourd'hui à créer d'autres mouvements, à retrouver un caractère, il cherche enfin à reconstituer ce qu'on appelle une nouvelle école.

De quels moyens disposons-nous pour entreprendre un travail aussi ingrat que laborieux? Quel sera le caractère de l'avenir? Que sera cette école et jusqu'où s'étendra-t-elle?

Avant de s'occuper de toutes ces questions, il serait bon de revoir quelque peu la théorie rationnelle, les vérités immuables qui ont toujours servi de base aux différents peuples du globe lorsqu'ils élevaient leurs monuments. Nous nous rappellerons tout de suite que l'art architectural découle directement de la construction ou des moyens dont disposaient les anciens architectes; nous verrons aussi qu'en général, le caractère de l'art dépend d'une foule de raisons, par exemple : des mœurs, des coutumes, du sol, du climat, de la lumière, des croyances, enfin de tout l'ensemble qui constitue la société. Mais le plus puissant élément en sera toujours la construction ou la science.

Avant et pendant le moyen âge, lorsque le besoin de construire des édifices se manifestait, l'architecte combinait son plan d'après les nécessités et les conditions dans lesquelles se trouvait le peuple; il partait de là pour étudier la construction de l'idée qu'il avait massée, et la décoration résultait de ce travail préalable. C'était descendre des principes aux conséquences.

Avouons sur-le-champ que ces beaux principes sont malheureusement méconnus de nos jours, que notre marche est moins logique et plus prétentieuse. En effet, que faisons-nous? Souvent nous cherchons tout d'abord une idée à effet, nous la tournons et la retournons dans tous les sens; nous examinons avec soin les moindres détails, car il faut faire beau, et lorsque tout ce travail arrêté est devenu une belle image, alors seulement nous pensons aux moyens que nous allons employer pour faire tenir cela ensemble. C'est-il rationnel cela? Et pourtant l'art est rationnel. C'est la synthèse renversée, c'est prendre les conséquences et chercher ensuite un principe de circonstance.

Dans le premier cas, c'est-à-dire dans la synthèse réelle, la construction doit nécessairement avoir une influence considérable sur le caractère de l'œuvre, et ce caractère pourra et devra se modifier au fur et à mesure que l'industrie progresse et qu'elle met des moyens nouveaux à notre disposition. Dans le second cas, ou dans la synthèse renversée et fautive, là où l'on se sert des conséquences, pour les ériger, je le répète, en principe de circonstance, là, la construction n'a plus de lois immuables, c'est elle qui doit soumission à l'idée arrêtée trop tôt; les grands moyens de la science sont devenus lettre morte, car ils ne s'adapteront pas à la conception qu'on désire maintenant, et qui plaît. Cette œuvre est-elle de son siècle? Est-elle sensée seulement? Je laisse au lecteur le soin de le méditer.

Il est avéré que la construction intervient pour une large part dans le caractère de l'architecture; il est patent que les besoins nouveaux se multiplient sans cesse et qu'ils doivent engendrer un art en harmonie avec notre époque.

Nous cherchons donc du nouveau, et où? Précisément là où il n'y en a plus. Nous avons épuisé la Grèce et l'Italie, l'antiquité et le moyen âge, la Renaissance aussi, et nous n'avons pas avancé d'un pas. Nous faisons de tout, nous avons tous les styles qui ont vu le jour depuis l'antiquité jusqu'à la fin de la Renaissance, et c'est justement parce que nous les avons tous que nous n'en avons aucun. Pourquoi puisons-nous toujours à cette même source? Pourquoi ne nous portons-nous pas vers la science, vers l'industrie si riches en choses nouvelles et de haut intérêt? C'est là, la puissance de l'époque!

C'est l'industrie qui, après avoir tué l'art, va le faire revivre en nous donnant tous les éléments nécessaires; car depuis ces dernières années on ne compte plus les inventions qu'on pourrait appliquer au bâtiment. Ne pourrait-on admettre qu'en engageant tout cela adroitement on arriverait, au bout d'un temps plus ou moins éloigné, au but que nous désirons?

Ce résultat obtenu, aura-t-il un caractère local? Il serait difficile de l'admettre, attendu que l'industrie couvre presque la surface de la terre. Mais alors, sera-t-il cosmopolite? Pas davantage, car si l'industrie est une influence cosmopolite, en revanche, certaines autres ont été et seront toujours locales.

Comme il est dit plus haut, une foule de choses contribuent à un art national, l'esprit de la nation, les mœurs et les coutumes, les croyances, le sol, le climat, la lumière, etc.

Que sont devenus tous ces éléments? D'abord, notre esprit, nos mœurs et nos coutumes glissent sur la pente du cosmopolitisme, et pour nous en convaincre, il suffit d'un regard rétrospectif; nous verrons aussitôt combien tout s'est modifié depuis quelques années, et nous verrons la grosse part que l'importation a donné à ce changement.

Les voyages, voilà la cause des tendances cosmopolites; ils sont devenus un besoin accentué. Citons aussi l'universelle soif de confortable; n'oublions pas l'importation des matériaux et nous devons admettre que là est la cause de la décadence d'aujourd'hui, que c'est dans tout cela qu'il nous faut puiser sans retard si nous voulons éviter la ruine.

Il nous semble donc que l'école de l'avenir n'aura pas de cachet essentiellement national, il n'y a même plus d'esprit national, car la nation n'est plus de même race. Cette école, disons-nous, n'aura donc pas sur les autres cette différence marquée qui existait entre les architectures des Grecs et des Romains et entre celles qui marquaient les différentes époques du moyen âge.

Pourquoi les anciens peuples avaient-ils un art franchement personnel? N'est-ce pas parce qu'ils étaient inspirés des mêmes sentiments? Ils vivaient entre eux dans un espace relativement restreint; ils n'avaient ni nos besoins ni nos mœurs, et ils ne subissaient surtout pas autant que nous l'influence étrangère. Ils voyageaient peu, les voyages étaient longs, difficiles et fort coûteux. Forcés donc de vivre dans un milieu comparativement étroit, ils vivaient de la même vie, avec les mêmes tendances et les mêmes croyances. Ils avaient donc le caractère local par la force des choses.

Quant aux croyances, tous connaissent le rôle important qu'elles ont joué dans les arts; c'est à elles seules que nous

devons de pouvoir admirer encore tant de chefs-d'œuvre antiques. Combien les croyances ont-elles contribué à l'unité du style, au cachet local dont sont revêtus les impérissables monuments de toutes les époques? Qui songerait à nier cette puissante et incontestable influence? Personne.

Aujourd'hui, siècle de scepticisme, peut-on encore espérer une conformité d'idées et de croyances? L'idéal et la poésie ne sont plus de ce monde, il faut du positif, et si l'unité dans les croyances a vécu, l'unité dans les arts a passé de vie à trépas.

Anciennement la masse du genre humain formait une puissance ou une force non utilisée et dirigée par quelques chefs dont les goûts et l'ambition inspiraient la nation entière; aujourd'hui cette force est utilisée, elle est réelle, chacun est instruit, chaque homme devient un penseur, il est libre, il travaille à son gré et à sa convenance, il devient personnel. Mais, avec autant de personnalités que d'individus, il va de soi qu'il n'y a plus moyen de songer à trouver l'unité en quoi que ce soit. Toutes les raisons pour lesquelles nos devanciers avaient un art d'un caractère uniforme, n'existe donc plus, il nous reste le climat, la lumière et l'industrie qui est le reflet de l'état social. Les deux premiers éléments empêcheront le cosmopolitisme que le dernier tend à nous imposer.

Le plus sage, croyons-nous, serait d'accepter bravement cette situation, de prendre ce que l'industrie nous offre, d'utiliser ce qu'elle produit. Etudions aussi la science que nous ne connaissons qu'imparfaitement, ce serait le moyen d'arriver au but.

Soyons de notre siècle, ne copions donc plus ces mille et un modèles antiques tirés à un million d'exemplaires; appliquons avec franchise les systèmes nouveaux et reconnus bons abandonnons ce monoclisme, de mode aujourd'hui, qui nous empêche de voir. La construction doit redevenir notre moyen, c'est elle qui doit engendrer l'art de l'avenir.

Ne concluons pas de là qu'il faille ne plus voyager, que l'étude des anciens monuments doive être négligée, qu'ils ne puissent plus nous inspirer; ce serait nous mal comprendre, car nous admirons avec trop de bonheur les œuvres d'autrefois, que nous trouvons trop vraies et trop logiques, pour demander pareille erreur. Il est, au contraire, nécessaire de voyager beaucoup, d'étudier avec soin et scrupule les restes de l'art ancien; c'est d'ailleurs l'unique moyen de se convaincre que dans les arts, comme dans tout, il n'y a qu'une école, celle de la vérité et de la logique. Nous nous récrions contre cette malheureuse manie de copier servilement et inconsidérément. Nos pères, s'ils devaient revivre, feraient-ils encore eux-mêmes et dans leur même pays ce qu'ils ont fait jadis? Certainement non, car ils comprendraient trop que les conditions de la vie ne sont plus ce qu'elles étaient de leur temps; ils ne négligeraient pas non plus de profiter des nouveaux éléments dont nous disposons et que nous apprécions, nous, trop peu et que nous regardons quasi avec indifférence. Nous nous récrions aussi contre ceux qui copient si exactement l'antique et qui après viennent nous soutenir sérieusement que le moyen âge est suranné, que le gothique, comme ils disent, ne marche plus avec notre civilisation. Ces mêmes? ne travaillent que d'après l'antique et sans se rendre exactement compte que l'état social dans lequel ils s'agitent n'est précisément pas non plus celui des premiers siècles. Pour terminer, examinons en quelques mots si *l'Emulation*, journal spécial et compétent, n'oublie pas un peu le véritable rôle qu'elle doit jouer.

Dans l'organe de la Société Centrale d'Architecture, on publie les œuvres reconnues méritoires; on nous donne de l'art, c'est fort bien, mais cela suffit-il? A cette époque d'incertitude et de tâtonnement, ce journal ne devrait-il pas pousser un peu plus la roue du progrès en faisant sentir le rôle important de la construction. Ne ferait-il pas chose utile en tenant ses lecteurs au courant des inventions nouvelles. On invente tous les jours, on perfectionne, on fait des expériences de bien des choses applicables à la construction. Serait-il difficile pour la direction de *l'Emulation* de nous présenter de temps en temps des croquis dans le texte, une note explicative ou une petite discussion? Cela faciliterait considérablement les études et les recherches que les architectes sont obligés de faire et qui souvent sont très laborieuses. Une application d'un système nouveau, bien ou à peu près bien compris, serait aussi, nous semble-t-il, digne d'une petite place dans un journal compétent. N'oublions pas qu'un journal spécial doit être avant tout un enseignement aussi complet que possible; or, nous osons espérer que ce que nous demandons n'est pas impossible. X...

Nous nous proposons d'examiner la question posée par notre correspondant, dans son intéressant article.

ŒUVRES PUBLIÉES

Planches 5 à 14. — La Gare d'Ostende, par FÉLIX LAUREYS. Nous publions le plan, les façades et les coupes de la nouvelle gare d'Ostende, une des œuvres récentes de M. Laureys et sans contredit l'une des mieux réussies.

Quoiqu'il nous paraisse assez étrange d'appliquer le style ogival à une gare du XIX^e siècle, nous sommes heureux de constater l'habileté avec laquelle l'architecte a su surmonter cette grande difficulté d'adapter un style du moyen âge à un monument affecté à des besoins essentiellement modernes.

Nous connaissons, surtout à l'étranger, en Allemagne notamment, divers essais de ce genre qui n'ont pas précisément tourné à la gloire de leurs auteurs, au contraire; aussi c'est avec bonheur que nous adressons à notre éminent confrère nos meilleures félicitations.

La gare d'Ostende se compose d'une vaste halle couverte en fer et verre entourée de bâtiments destinés aux divers services: d'un côté (celui du départ): le vestibule d'entrée, la salle des guichets, les salles d'attente, les dépôts des bagages, les bureaux, la lampisterie, la chaufferetterie, etc.; de l'autre (côté de l'arrivée), un vaste local couvert pour le stationnement des voitures et le débarquement des voyageurs, ainsi que l'ancien bâtiment des recettes, dont le maintien a été imposé; le tout très judicieusement disposé, avec dépendances, tels que urinoirs, water-closet, cabinets de toilette, etc.

C'est le 1^{er} mars 1880 que l'on mit la main à l'œuvre pour l'exécution des travaux de fondation, et en 1881 l'on commença

la construction de la gare couverte. Celle-ci exécutée par la Société des Charbonnages et Hauts Fourneaux de Sclessin, fut terminée dans un délai de huit mois, concurremment avec la construction des bâtiments, qui étaient entièrement finis le 30 juillet 1882, jour de l'inauguration de la gare.

La dépense totale pour l'exécution de cette station s'élève à la somme de 1,240,000 francs, se décomposant comme suit:

Pilotage et fondations	125,000
Ferronnerie et charpenterie (gare)	280,000
Mise sous toit	530,000
Parachèvement	225,000
Conversion	55,000
Peinture	15,000
Installations diverses	10,000
	1,240,000

Il a été employé 1,500 pilotes, 1,300 mètres cubes de pierre bleue de Soignies, 200 mètres cubes de pierre de Tournai et 800,000 kilos de fer et de fonte.

Le choix du style de l'édifice a été basé sur la pensée de rappeler les monuments du XVI^e siècle, époque si florissante où les communes flamandes élevèrent les beaux édifices qui font encore notre admiration.

CONCOURS

Le journal *l'Emulation* met au concours entre tous les architectes belges le projet de frontispice pour l'année 1884 (IX^e année).

Il laisse toute liberté aux concurrents; il croit cependant devoir leur communiquer, sans la leur imposer bien entendu, cette idée émise par un des membres de son comité de rédaction:

La neuvième année du journal serait dédiée à la mémoire de l'illustre architecte Poelaert, le frontispice rappellerait par des croquis ses principales œuvres: l'église Sainte-Catherine, la Colonne du Congrès, l'église de Laeken, le château de M. Boch à La Louvière, le Palais de Justice, etc. Le monument édifié à sa mémoire dans le cimetière de Laeken pourrait aussi y trouver place.

Les projets, suffisamment dessinés pour être reproduits par l'autographie ou la photolithographie, devront être adressés à notre directeur-gérant V. Dumortier, boulevard du Hainaut, 139, avant le 1^{er} août prochain.

L'auteur du projet qui sera trouvé le meilleur recevra gratuitement *l'Emulation* pendant deux ans, à partir de la publication de son œuvre.

Le concours pour le prix de mille francs qui a lieu tous les trois ans entre les élèves et anciens élèves de l'Académie des Beaux-Arts de Bruxelles ayant obtenu une distinction dans les cours supérieurs d'architecture aura lieu du 11 au 16 mai prochain.

Il nous revient des bruits étranges à propos du concours des hospices civils de Liège qui menace d'avoir le même épilogue que le concours légendaire de Schaeerbeek.

Nous serons très prochainement en mesure de renseigner nos lecteurs sur les agissements étranges de certaine personnalité liégeoise très remuante qu'on retrouve partout où il y a à glaner.

FRANCE. — La ville de Lille mettra prochainement au concours les plans d'un nouveau Musée de Beaux-Arts; les conditions en ont été soumises à la Société des Architectes du département du Nord qui les a discutées dans une de ses dernières séances et a formulé ses observations dans un rapport qui a été adressé à M. le maire de Lille.

Cet exemple donné par l'administration municipale de Lille de consulter une société d'architectes lorsqu'il s'agit d'un concours d'architecture sera-t-il jamais suivi en Belgique?

Concours pour le monument Gambetta à Paris. — La commission chargée par le comité Gambetta de préparer le programme du concours pour l'érection, à Paris, d'un monument à Gambetta, a l'honneur d'informer les artistes que les conditions de ce programme sont ainsi déterminées:

Un concours général est ouvert entre tous les artistes français pour l'érection à Paris d'un monument à Gambetta.

Les concurrents devront remettre du 25 mai au 1^{er} juin 1884, à l'Ecole des Beaux-Arts, les maquettes qui seront au vingtième de l'exécution projetée.

Le jury choisira trois projets dont les auteurs seront appelés à faire de nouvelles maquettes au dixième de l'exécution, entre lesquelles il sera établi un nouveau concours.

Ce second concours sera jugé par le même jury, du 1^{er} au 15 novembre 1884.

L'artiste qui aura réuni les suffrages du jury pourra être chargé de l'exécution définitive. — Dans le cas où il ne serait pas chargé de l'exécution, il recevrait une prime de 10,000 francs.

Deux primes de 6,000 et de 4,000 francs seront attribuées aux deux autres concurrents.

ALLEMAGNE. — La ville de Francfort-sur-Mein met au concours les plans d'une maison d'école publique. Un premier prix de 2,000 marks, deux seconds prix de 1,000 marks seront décernés aux trois meilleurs projets.

Pour le programme, s'adresser à la *Baudeputation, Paulsplatz, 3, à Francfort-sur-Mein.*

La ville de Breslau met au concours les plans d'un *orphelinat*. 1^{er} prix, 3,000 marks; 2^e prix, 1,500 marks; 3^e prix, 1,000 marks. Pour le programme, s'adresser au *magistrat de la ville de Breslau.*

Concours des hospices civils de Liège

Nous réclamions dernièrement, à cette place, le dépôt du rapport du jury chargé de juger ce concours; le rapport a été enfin déposé et, chose rare, dans les annales des concours, *l'Emulation* a pu en obtenir communication.

Dans ce rapport le jury propose d'accorder la prime de trois mille francs au projet: *Anno 1883*, et celle de mille francs au projet: *Hospitalité*, qu'il trouve les meilleurs. Nous eussions dit plutôt: les seuls dignes d'attention, car les autres ne valaient rien ou pas grand-chose.

Il les apprécie de la manière suivante:

« L'auteur du projet n° 4 (épigraphe: *Anno 1883*) n'a pas tenu compte des niveaux prescrits pour mettre les bâtiments à l'abri des inondations; aussi à ce point de vue ne pourrait-on l'exécuter qu'en supprimant les bâtiments à front de rue, en partie inutiles et en relevant les niveaux de toutes les constructions.

« L'orientation des dortoirs n'est pas suffisamment de l'est à l'ouest; ce qui résulte de ce que l'axe principal de l'ensemble est perpendiculaire à la rue des Prébendiers, au lieu de l'être à la rue Basse-Wez, plus importante.

« Les dortoirs du rez-de-chaussée sont indiqués sur terre-pleins au lieu d'être sur souterrains; cela est inadmissible, car ces locaux se ressentiraient de la moiteur du sol si nuisible aux vieillards.

« Certaines ailes des bâtiments confinent aux murs séparatifs de l'hospice d'avec les propriétés voisines, ce qui empêche la libre circulation autour de l'ensemble des constructions et supprime un accès facile et nécessaire à certaines cours intérieures. En outre le premier pavillon de droite est trop approché d'une propriété attenante qui lui enlèverait le jour.

« Les réfectoires sont trop nombreux et trop peu étendus; la chapelle trop importante n'est pas distribuée d'une façon rationnelle; le chœur est beaucoup plus grand que les espaces réservés aux fidèles.

« La chapelle des cultes dissidents, placée très en évidence dans le pavillon d'entrée, occupe une place trop considérable dans l'ensemble des bâtiments.

« Les locaux destinés à la cohabitation des couples mariés ne sont pas demandés (4); l'article 7 du programme indique seulement une salle où les époux hospitaliers peuvent se réunir. En cas d'exécution du projet, ces locaux, situés près du pavillon d'entrée, disparaîtraient avec ce dernier.

« Le bâtiment destiné à la brasserie est trop étendu et pourrait aisément être ramené à des proportions plus restreintes et mieux en rapport avec les besoins de l'hospice.

« Telles sont les critiques soulevées par ce projet qui, pour le reste, est un travail méritant, bien étudié et artistique.

« Le caractère architectural donné par l'auteur à ses bâtiments est bien celui qui convient à un hospice de vieillards.

« On peut dire que ces constructions sont gaies. Il en a exclu avec talent cette triste monotonie qui affecte toujours les grandes constructions froidement régulières qui rappellent trop les fabriques.

« Quant au projet n° 6 (épigraphe: *Hospitalité*), il se présente sous un aspect favorable.

« Il est beaucoup mieux orienté que l'autre, grâce à ce que l'axe principal des constructions est perpendiculaire à la rue Basse-Wez, ou se trouve l'entrée principale. Toutefois cette orientation n'est pas également bonne pour tous les dortoirs.

« L'auteur a parfaitement compris les conditions de niveau, mais il a trop de marches à l'entrée principale et n'a pas tenu suffisamment compte de la nécessité de supprimer autant que possible les escaliers dans les « hospices de vieillards », en les remplaçant par des rampes en pente douce, comme il les avait sur les façades latérales.

« Dans ce plan les locaux sont bien régulièrement distribués et ne confinent nullement aux murs de clôture.

« En somme l'aspect général du plan est heureux; mais en examinant le projet en détail, on constate que ces qualités n'ont été obtenues qu'en sacrifiant les exigences les plus impérieuses d'un hospice de vieillesse.

« L'auteur, notamment, a dû établir un deuxième étage de dortoirs, ce qui n'est, à notre avis, pas admissible.

« Il a été amené à placer les baignoires dans les souterrains où ils sont d'un accès difficile et dans une situation qui n'est pas centrale.

« La cuisine, trop petite, présente aussi ce dernier défaut.

« L'infirmerie, au lieu d'être isolée, est placée au-dessus d'un réfectoire et au-dessous d'un dortoir.

« La buanderie et la brasserie sont adossées, ce qui est un défaut grave, et la position de ces locaux devrait être telle qu'on pût desservir la brasserie par l'impasse de l'Espérance.

« La chambre des morts n'est pas isolée. Enfin, au point de vue architectural du projet, les façades n'ont pas assez de caractère.

« L'examen que le jury a fait des plans et des mémoires explicatifs lui a fait voir que les auteurs des deux projets n'ont

(4) Qu'est-ce que cela fait? L'article 8 dit qu'on peut ajouter les locaux que les concurrents jugeraient utiles.

pas étudié d'une façon convenable la question du chauffage et de la ventilation.

« Cela n'est pas étonnant, parce que les jeunes architectes surtout (1) sont peu au courant de cette question toute scientifique qui, vu son importance, devrait être traitée par des spécialistes.

« Quant au mérite propre (2), le jury estime qu'aucun des deux projets n'est réalisable si on veut satisfaire aux conditions du programme et atteindre parfaitement le but que la commission des hospices s'est proposé, mais que le n° 4 peut le plus facilement servir de base à un nouveau projet. »

Chose assez bizarre, le jury place en première ligne le projet dont il nous paraît critiquer le plus vivement la distribution, dont l'entrée principale est reléguée dans une rue secondaire, dans lequel on n'a pas tenu compte de l'article 6 du programme exigeant que les bâtiments soient à l'abri des inondations, qui comprend des dortoirs mal orientés et malsains, l'auteur n'ayant pas prévu des caves au-dessous.

« Les constructions sont gaies, l'auteur en a exclu avec « talent cette triste monotonie qui affecte (*sic*) toujours les « grandes constructions régulières qui rappellent trop les « fabriques. » Cela suffit. Quant aux qualités ou aux défauts du plan ce sont là des détails indignes de l'attention de la plupart des jurys.

A la suite du dépôt de ce rapport qui déclarait qu'aucun des deux projets n'était réalisable, l'administration des hospices invita les auteurs des deux projets primés à lui présenter de nouvelles études ! Etant donnée l'importance des primes, 3,000 et 1,000 francs et les mirifiques honoraires promis par le programme en cas d'exécution, elle pouvait s'attendre à voir décliner cette gracieuse invitation ; mais non, les jeunes architectes seront toujours des naïfs, les deux concurrents répondirent à son appel.

L'auteur du projet Anno 1883 changea l'orientation, remania ses plans sans toucher aux façades et, s'il est parvenu à atténuer certains défauts signalés par le jury, à notre avis, il en a aggravé d'autres et il en a fait naître de nouveaux, notamment : ceux résultant des dortoirs à trois rangées de lits ; d'un escalier unique par dortoir, ce qui constituerait un sérieux danger en cas d'incendie ; des réfectoires éloignés de 60 à 70 mètres des cuisines, des galeries de service hermétiquement closes de toutes parts devant servir en même temps, ainsi l'indiquent les plans, de promenoir couvert pour les vieillards ; d'une unique salle de récréation pour les deux sexes, et enfin de l'insuffisance des communications à l'étage entre les divers bâtiments, ce qui forcera les surveillants ou les religieuses à descendre et à remonter 36 marches chaque fois qu'ils voudront se rendre d'un dortoir à l'autre ; la directrice, si elle inspecte les dortoirs aussi souvent qu'il convient, maudira plus d'une fois l'auteur de ce projet.

L'autre concurrent a amélioré les façades qui sont encore loin d'atteindre au mérite artistique de celles de son adversaire ; il a agrandi les dortoirs du rez-de-chaussée et du premier étage afin de supprimer ceux du deuxième étage qui présentaient de très sérieux inconvénients ; il a placé les bains au rez-de-chaussée dans une situation plus centrale ; il a isolé la salle des morts ; il a aménagé la brasserie et la buanderie selon les indications du jury, et il est arrivé ainsi à produire un plan présentant toutes ou presque toutes les qualités hygiéniques, le confort et les facilités de service désirables, plan auquel nous n'avons à reprocher que les trop grandes saillies de la chapelle et de la cuisine sur la cour d'honneur, ce qui nuira considérablement à l'aspect général de cette cour, et la disposition défavorable de quelques locaux de très minime importance.

L'administration des hospices n'a pas cru devoir rendre publique l'exposition de ces derniers projets, et après avoir appelé de nouveau le jury à se prononcer sur le mérite des œuvres en présence, elle a choisi pour être exécuté, — vous le devinez, n'est-ce pas ? — le projet aux belles façades enluminées, sans s'inquiéter de l'indiscutable supériorité de la distribution intérieure de l'autre.

Ici encore, le mérite, incontestable, nous le concédons volontiers, des façades l'emporte, et les qualités des plans sont reléguées en seconde ligne ; il nous semble cependant, surtout lorsqu'il s'agit d'un hospice, que les plans ont une importance beaucoup plus grande que la décoration extérieure ; c'est ce qu'oublie trop souvent les jurys appelés à juger les concours publics.

Conclusion : Concurrents à venir, assez téméraires pour vous lancer dans les luttes artistiques où, presque toujours, tout est réglé d'avance, faites de belles façades et ne vous inquiétez que fort peu du plan ; si l'on tient à vous confier l'exécution du monument on l'arrangera toujours bien ; c'est si facile de faire un bon plan d'un mauvais ; c'est du moins ce que prétend l'un des membres du jury d'un de nos récents concours dont on a beaucoup parlé.

ARCHÉOLOGIE

Mexique. — On vient de trouver dans les forêts vierges, à 4 lieues espagnoles de Magdalena, une pyramide mesurant à sa base environ 1,300 mètres et s'élevant à près de 225 mètres.

(1) Et même les vieux ! Tous nous sommes peu au courant de ces questions, à cause de l'absence d'une école d'architecture dont l'enseignement soit complet et suffisant à former de vrais architectes.

(2) Propre..... ?

tres de hauteur, dont le revêtement est construit en granit appareillé et taillé avec soin.

Il est probable que cette pyramide remonte à la plus haute antiquité et constitue le moment d'une civilisation déjà avancée.

La seconde période, en effet, comprend les monuments en briques, et la troisième, ceux en gravier et en terre.

Il est donc vraisemblable qu'il s'agit d'un de ces édifices curieux élevés par les Toltèques, auxquels on donne le nom générique de TEOCALLIS, et que couronnait le plus souvent un temple.

Le plus célèbre des monuments de ce genre est la grande pyramide de Cholula appelée le *Cerro*, à propos de laquelle la légende mexicaine rapporte la même histoire que celle de la tour de Babel racontée par la Bible.

L'art monumental ancien des Toltèques et des Aztèques si curieux mériterait d'être mieux connu.

France. — La commission des monuments historiques vient de s'occuper de la question du palais des papes, à Avignon.

Ce curieux monument sert aujourd'hui de caserne et il est exposé à des dégradations fâcheuses. Il renferme notamment des fresques anciennes qui sont menacées de destruction.

Pour sauver ce monument, la commission des monuments historiques a entamé des négociations avec le ministre de la guerre, à l'effet d'obtenir qu'il soit consacré à une autre destination.

D'un autre côté les archéologues parisiens se préoccupent vivement de la conservation des Arènes de Lutèce, que l'on a mises au jour rue Monge.

Le Conseil municipal de Paris a bien voté l'acquisition d'un terrain de 7,000 mètres carrés, sous lequel est enfouie une partie des arènes ; mais il reste encore à exproprier un enclos appartenant à la Compagnie des Omnibus et qui contient plus de la moitié des ruines. L'éminent architecte, M. Ruprich-Robert, chargé de diriger les fouilles, a fait déblayer la grande entrée, longue de 33 mètres et large de 6, qui descendait vers l'arène ; les restes des murs encore debout atteignent de 3 à 4 mètres de haut. Lorsque tout sera mis à découvert et restauré, les arènes seront entourées d'un square où seront placés les chapiteaux, fûts de colonnes et débris de sculpture de l'époque romaine actuellement au musée Carnavalet.

Des Femmes-Architectes

Des esprits évidemment grincheux prétendent qu'en Belgique la profession est de jour en jour plus encombrée, que les ingénieurs, les entrepreneurs, les... chareutiers même s'intitulent architectes sans en avoir ni les aptitudes ni les connaissances. Ils iront jusqu'à citer des ingénieurs des ponts et chaussées qui s'occupent des questions essentiellement artistiques, des architectes provinciaux nommés parce qu'ils ont été capitaines du génie, d'anciens agents d'assurances devenus directeurs de travaux.

Si ce qu'ils disent est vrai, s'il y a trop d'architectes vrais ou faux en Belgique, il est probable qu'il en est tout autrement en Amérique ou en France. Il doit y avoir pénurie d'architectes au nouveau monde si nous en croyons l'article ci-dessous que nous avons découpé dans un journal quotidien :

« Les femmes ont fini par défoncer les portes de l'école de médecine ; les voilà maintenant en train de donner l'assaut à l'école des beaux-arts.

« Une jeune Américaine, mistress Laure White, a été reçue à l'école spéciale d'architecture, dirigée par M. Trélat. D'autre part, l'on compte déjà un certain nombre de femmes dans l'industrie du bâtiment comme directrices d'atelier, comme chefs de maison. Les magnifiques travaux de menuiserie de la mairie de Passy ont été exécutés par M^{lle} L..., qui est à la tête d'une des plus importantes maisons de Paris.

« Voilà de nouveaux horizons ouverts à l'intelligence, à l'activité féminines. »

Après la femme artiste, la femme bas bleu, la femme avocat, la femme médecin, la femme électeur, il manquait la femme architecte.

Certes, il ne nous déplairait point de voir la plus belle moitié du genre humain s'occuper de nos travaux, manier avec la grâce qui la caractérise le crayon et le tire-ligne ; seulement son rôle s'arrêtera-t-il là ? Aurons-nous le véritable plaisir de la voir diriger les travaux, commander les ouvriers, inspecter les constructions, monter aux échelles, franchir avec légèreté les échafaudages branlants et à claire-voie (1) ?...

Mais chut ! taisons-nous... car nous allons dire des bêtises.

FAITS DIVERS

Le conseil communal de Liège s'est occupé, dans l'une de ses dernières séances, du conservatoire de musique actuellement en construction.

On a constaté, paraît-il, certaines erreurs des plans et l'insuffisance des fondations sur un terrain conquis récemment sur la Meuse ; de plus un grand nombre de murs n'ont pas été con-

(1) Note de la D. — Mais tout cela n'est pas nécessaire : nous connaissons bon nombre d'architectes qui ne montent jamais aux échelles ni sur les échafaudages... Il est vrai qu'ils sont si peu au courant de ce qui se passe en haut de leurs constructions.

struits par assises régulières, ne se relient pas entre eux et présentent des hors plombs considérables ; les poutrelles des gîtes ont été placées sans soins, un peu au hasard ; enfin, certains murs du rez-de-chaussée ne correspondent pas avec ceux du sous-sol, la partie inférieure de sa façade principale (et quelle façade, grands dieux) est exécutée suivant d'autres dessins que ceux approuvés par le conseil communal et joints au procès-verbal d'adjudication !

Un joli gâchis, comme vous voyez !

A la suite de ce débat, l'architecte de la ville a donné sa démission. Le collège échevinal vient d'en faire autant.

Nous souhaitons que la ville de Liège, si elle fait choix d'un nouvel architecte pour continuer et achever son conservatoire et ses autres constructions, ce qui me semble assez naturel, à moins qu'elle ne confie cette mission à un *ingénieur mécanicien*, soit plus heureuse que dans la nomination du professeur de composition architecturale à son Académie des Beaux-Arts.

Le conseil communal de Bruxelles va faire placer sur certaines places et dans certaines rues de la ville, des plaques commémoratives destinées à rappeler les événements remarquables de l'histoire de Bruxelles, et à honorer la mémoire de ses grands hommes.

Deux de ces plaques seront très prochainement installées : l'une, place Poelaert, rappellera aux générations futures le nom de l'illustre auteur des plans du Palais de Justice ; l'autre sera placée à la façade de l'ancien hôtel Cullenbourg, rue des Petits-Carmes, et perpétuera le souvenir du banquet des gueux, du Compromis des nobles et de son énergique promoteur, Marnix de Sainte-Aldegonde.

Le dessin de ces plaques a été confié à notre collègue et ami M. J. Baes.

La construction du nouvel Observatoire, à Uccle, est en train. Déjà les bâtiments sortent de terre. On espère que les installations scientifiques seront terminées vers le mois de mai 1886, de façon à pouvoir déplacer à cette date l'Observatoire. Le bâtiment principal, comprenant la maison du directeur, ne sera peut-être pas terminé ; mais cela n'empêchera pas le déménagement définitif des appareils de science.

On sait que l'architecte du nouvel Observatoire est M. Octave Van Rysselberghe.

On a terminé, au marché de la Madeleine, le placement du buste de l'architecte Cluysenaer, l'auteur des plans du marché ; il a pris la place jadis occupée par l'horloge, qui a été transportée de l'autre côté.

Le buste, en bronze, est placé dans une sorte d'œil-de-bœuf, sur la balustrade de la galerie. Une plaque également en bronze, sous le socle, porte l'inscription : *A Jean-Pierre Cluysenaer, architecte, né à Kampen (Pays-Bas), le 28 mars 1811, mort à Saint-Gilles, le 16 février 1880.*

AUTRICHE. L'Autriche a perdu dernièrement un artiste du plus grand mérite, l'architecte Ferstel, qui a doté la ville de Vienne de plusieurs monuments remarquables. Grâce à un talent très souple, complété par une profonde érudition, M. Ferstel a produit des œuvres d'un style et d'un caractère bien différents, et cependant toutes également bien réussies ; il a exécuté notamment : le *Palais de l'archiduc Louis-Victor* et le *Palais Schwarzenberg*, tous deux en Renaissance italienne, la *Banque nationale*, en style florentin, l'*Église votive*, traitée en style ogival allemand des XIII^e et XIV^e siècles, le *Laboratoire de chimie* habilement décoré de briques de couleurs, de terres-cuites et de graffiti, le *Musée autrichien d'art et d'industrie*, et enfin le *Palais de l'université* (d'une superficie de 26,000 mètres carrés).

FRANCE. — Une proposition ayant pour but la conservation et la restauration de la tour de Jean-sans-Peur, a été déposée au Conseil municipal de Paris ; cette tour est tout ce qui reste de l'ancien château du duc de Bourgogne.

La vieille chapelle du Chœur-des-Dames, placée au chevet de l'église Saint-Pierre de Montmartre, est menacée d'une destruction prochaine ; l'intérieur du chevet est orné de deux magnifiques colonnes monolithes de marbre vert, provenant d'un temple de Mars.

M. E. Guillaume, architecte, est nommé professeur de théorie de l'architecture à l'école des Beaux-Arts de Paris, en remplacement de M. Lesueur, décédé.

On a mis dernièrement au jour, à Nîmes, une intéressante mosaïque romaine.

ALLEMAGNE. — Il est grandement question de la reconstitution du château de Heidelberg, du moins pour la façade de Otto-Henri et la Chapelle.

ITALIE. — Le gouvernement italien a terminé la restauration de l'intéressant hôpital de Pistoja, dont la façade est ornée de la célèbre frise en terre cuite émaillée de Luca della Robbia, représentant les sept œuvres de miséricorde.

La direction des fouilles a trouvé au Forum romain un quatrième piédestal érigé en l'honneur d'une vestale ; cette trouvaille démontre bien que les derniers fragments découverts proviennent d'une maison de vestales.